

LYCÉE CHARLES BAUDELAIRE

CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

EVRY - COURCOURONNES



Le titulaire du CAP « agent accompagnant au grand âge » accompagne la personne âgée dans les actes de la vie quotidienne selon 2 pôles d'activité :

- Pôle 1 : Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne
- Pôle 2 : Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

La formation est assurée au lycée Baudelaire en 2 ans à l'issue du collège.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Afin de favoriser et/ou de maintenir l'autonomie de la personne, l'accompagnement envisagé est adapté aux capacités, habitudes de vie mais également à la culture de l'utilisateur. Le professionnel accompagne la personne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, sociale, en fonction de ses capacités et de ses choix. Il participe à la mise en œuvre du projet personnalisé dans le cadre d'un travail d'équipe.

QUALITÉS REQUISES

- ⇒ SENS DU RELATIONNEL ET DU SERVICE A LA PERSONNE
- ⇒ SENS DE L'ORGANISATION ET DE LA RIGUEUR
- ⇒ AUTONOMIE ET DYNAMISME
- ⇒ ADAPTABILITE
- ⇒ DISPONIBILITÉ ET PATIENCE
- ⇒ CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES
- ⇒ RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ
- ⇒ AVOIR L'ESPRIT D'ÉQUIPE



PERSPECTIVES



EMPLOYÉ AU SEIN DES STRUCTURES SOCIALES : (RÉSIDENCE SERVICE SENIOR (RSS), RÉSIDENCE AUTONOMIE) OU MÉDICO-SOCIALES : (EHPAD) ACCUEILLANT DES PERSONNES ÂGÉES.

MODALITÉS DE L'EXAMEN

ÉPREUVES	COEFFICIENT	FORME	DURÉE
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL			
Français et Histoire Géographie - EMC	3	CCF	2h 25
Mathématiques et physique- chimie	2	CCF	1h30
Éducation Physique et Sportive	1	CCF	1h 00
Prévention santé environnement	1	CCF	1h00
Langue vivante étrangère obligatoire	1	CCF	1h06
Arts appliqués et cultures artistiques (épreuve facultative)	1	Ponctuel écrit	1h 30
Langue vivante étrangère facultative	1	Ponctuel oral	12 mn
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL			
EP1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne	7	CCF	En PFMP + 0h15
EP2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé	6	CCF	En PFMP

*CCF : Contrôle en Cours de Formation

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent aux stagiaires d'appréhender la connaissance réelle du métier, de développer leurs compétences et d'acquérir autonomie et responsabilité.

Les 14 semaines de formation obligatoires en entreprise sont réparties sur les deux années à raison de 7 semaines en 1^{ère} année et 7 semaines en 2^{ème} année.

Une attestation est obligatoire à la fin de chaque PFMP.

APRÈS OBTENTION DU CAP AGENT ACCOMPAGNANT AU GRAND ÂGE

Possibilité d'intégrer une mention complémentaire d'aide à domicile (MCAD) ou un CAP en 1 an.

Insertion professionnelle en tant qu'agent accompagnant au grand âge en collectivité.



Erasmus+

<http://www.lyc-baudelaire-evry.ac-versailles.fr>

01 60 91 27 00